

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 3 mai 2020

Présences (via Zoom) :

Michel M. Albert, présidence

Cloé Allard, vice-présidence exécutive

Isabelle Godin, vice-présidence interne

Vincent Cormier, représentant des officiels

Frédéric Guitard, représentant des entraîneurs

Laurence LeBlanc Côté, représentante Jeunesse

Isabel Goguen, directrice générale

Absences :

Aucune absence

1) Ouverture de la réunion

La présidence, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 19h05.

2) Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par le représentant des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidence interne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adopté à l'unanimité.

5) Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 22 mars 2020

Le représentant des entraîneurs propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2020 tel que présenté. Appuyé par le représentant des officiels. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

7) Tournois

Depuis la dernière réunion du CA, le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a annoncé la fermeture des établissements scolaires pour le reste de l'année scolaire 2019-

2020. Le championnat provincial « La Gougoune Dorée » est par conséquent annulé. Il serait possible d'offrir aux deux régions qui s'étaient offertes cette année pour accueillir les tournois, de tout simplement le faire un an plus tard. Nous savons qu'une des deux écoles aimerait le faire. Si on décide d'aller de l'avant avec cette idée, il faudra s'assurer que tous changements à la demande originale soient apportés au CE avant qu'une décision finale ne soit prise.

La représentante Jeunesse propose que les régions hôtes de 2020 soient priorisées pour être hôte en 2021 avant de lancer un appel de candidature général. Appuyé par le représentant des entraîneurs. Adoptée à l'unanimité.

Du côté financier, puisque la Gougoune n'aura pas lieu, les frais d'inscription qui avaient été déboursés par certaines équipes avant l'annonce de l'annulation du tournoi de qualification ont été remboursés aux écoles concernées. Il est bon aussi de noter que l'argent dépensé pour la création de prix par l'équipe hôte a pu être récupéré.

Le tournoi adulte « Le Zèbre d'Or », événement annuel qui se déroule normalement en juillet, ne pourra lui non plus avoir lieu en 2020. Le gouvernement provincial a fait l'annonce de l'interdiction de tenir tout événement culturel ou spectacle d'ici le 31 décembre 2020. Même si la province réévalue plus tard cette décision, les employés des salles qu'on aimerait pouvoir louer ne sont pas au bureau et obtenir du financement en temps de crise serait pratiquement impossible. Le comité mis en place pour évaluer la viabilité de l'événement pourra continuer à travailler sur le dossier pour l'année prochaine.

La présidence propose l'annulation du Zèbre d'Or 2020, vu les circonstances. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adoptée à l'unanimité.

8) Élection du/de la représentant.e Jeunesse

Puisque la Gougoune n'aura pas lieu, l'élection du/de la représentant.e Jeunesse se fera en ligne pour que notre représentant.e soit élu.e à temps pour qu'il/elle prenne sa place au CA après le 1^{er} juillet. On a présentement sept représentants d'équipe pour l'année prochaine et les autres noms devraient arriver bientôt. C'est parmi ce pool d'improvisateur.trice.s que le/la représentant.e siégeant au CA sera élu.e.

Un calendrier électoral doit être voté afin que l'élection ait lieu avant le 30 juin 2020. On aimerait inclure une période de recrutement pour convaincre des représentant.e.s de se présenter pour le poste au sein du CA. Ce recrutement sera suivi d'une période de trois jours de mise en candidature, deux jours de présentation des candidat.e.s et 24 heures de vote. Afin de donner assez de temps aux équipes qui ne nous ont pas soumis le nom de leur représentant.e, on offre un autre deux semaines

durant lesquelles le recrutement aura aussi lieu. La période électorale débutera donc le 23 mai avec la période de mise en candidature et se terminera avec les votes le jeudi 28 mai.

La présidence propose l'adoption du calendrier électoral tel qu'élaboré. Appuyé par la représentante Jeunesse. Adoptée à l'unanimité.

9) Temple de la Renommée

Le CA avait déterminé que les intronisations auraient lieu pendant un tournoi secondaire et la seconde durant le tournoi adulte le Zèbre d'Or ou le Match des Anciens. Il faut donc déterminer comment procéder pour les introniser en 2020. Une possibilité serait de repousser les deux intronisations à l'année prochaine, mais le CA préfère trouver une autre alternative. Dans le cas de notre membre actif, il pourrait être possible de prendre une décision plus éclairée à l'automne si des événements publics seront à nouveau autorisés. Pour l'autre intronisé, on pourrait potentiellement faire un événement web live pour que ce soit accessible à plus de gens.

La présidence propose que l'intronisation du membre non-actif au Temple de la Renommée ait lieu via un événement Internet d'ici le solstice d'été. Appuyé par la vice-présidence interne. Adoptée à l'unanimité.

10) Jeux de l'Acadie et de la Francophonie Canadienne

Les comités organisateurs des deux événements majeurs ont pris la décision d'annuler la tenue de leurs tournois en 2020. Les deux éditions seront repoussées à l'année prochaine à moins d'avis contraire. Les éditions de la Finale des Jeux de l'Acadie seront donc tous décalées d'un an : Saint-Jean/Quispamsis en 2021, Memramcook en 2022 et Bouctouche en 2023. Du côté des Jeux de la Francophonie Canadienne, l'événement aura lieu à Victoria, C.-B. en 2021. L'équipe qui représentera le Nouveau-Brunswick sera choisie lors du tournoi de qualification 2021.

11) Tournée de formation et PassepArts

PassepArts – On avait soumis quatre demandes d'événement. On en a livré deux mais les deux autres étaient dû en mars et avril. Deux options nous ont été offertes : les offrir en ligne ou les remettre à l'année prochaine. On a tenté de voir si c'était possible de le faire en ligne, mais on croit que l'expérience ne serait pas aussi bonne pour les participants. Une des deux dates est remises en octobre et on travaille encore à trouver une nouvelle date pour la deuxième.

Tournée de formation au jeu : Toutes les dates prévues sont maintenant annulées. On n'a donc donné que deux des dix formations qui sont prévues dans le financement. Les bailleurs de fonds nous ont demandé de remplir un formulaire pour présenter nos succès à date, où on en est et comment il nous serait possible de poursuivre notre projet dans le futur. Il nous reste encore pas mal des fonds puisque

nous n'avons pas eu à payer nos formateurs ni à couvrir les frais de déplacement et repas de ceux-ci. Si on remet à plus tard avec les fonds qu'on a en banque, on n'a plus de salaire pour la re-coordination des événements. Il est aussi possible qu'on nous demande de remettre les fonds non dépensés ce qui n'est pas un problème puisque ces fonds sont tout simplement dormants dans notre compte.

12) Demandes de financement

Projet interprovincial : La demande a été soumise en décembre et on ne sait plus trop ce qui se passe de ce côté. Difficile à dire si la demande de financement pour un événement qui est basé sur un grand rassemblement sera acceptée. Même si nous recevions les fonds, rien ne garantit qu'une tournée et qu'un colloque puissent avoir lieu dans cette période de pandémie, ou peut-être que ça pourra être repoussé. Nous n'avons eu que très peu de retour de ce côté et attendons plus de détails.

Projet de formation des entraîneurs (Fonds d'action communautaire) : Ce projet est une tournée divisée en trois sections. La première partie est une opportunité d'échanges entre les entraîneurs participants de techniques d'entraînement et d'outils qui peuvent les appuyer. La deuxième partie, après le dîner, est une occasion de monter un atelier/un exercice à livrer à des jeunes. Par la suite, des jeunes improvisateurs seront invités à venir recevoir les ateliers préparés par les participants adultes (ou jeunes du secondaire qui s'intéressent à l'entraînement) en plus de participer à un match durant lesquels les participants entraîneurs pourront appliquer les apprentissages de gestion de banc. On aimerait visiter 7-8 villes mais on a encore le défi de justifier la visite de régions plus francophones.

Une ébauche du projet a été envoyée par courriel à notre agent provincial, mais on attend toujours des nouvelles de son côté. C'est très possible que ce manque de communication soit explicable par l'état d'urgence provincial. On attend plus de nouvelles et on continue à travailler sur le développement de la demande pour la soumettre le 25 mai 2020.

Spectacle d'impro (Fonds d'initiative stratégique) : Cette demande de financement est encore en écriture dû aux mesures qui empêchent la tenue de spectacles qui affecte les détails de la demande et aussi parce que notre agent nous a indiqué que le processus de révision est en suspension. Il n'y a pas de dates limites sur la soumission de demandes au FIS, il faut juste faire attention puisque le fonds peut manquer d'argent si trop de demandes sont soumises.

13) Varia

Aucun point varia.

14) Prochaine rencontre du CA

Notre prochaine rencontre aura lieu le dimanche 14 juin 2020.

15) Clôture de la réunion

La présidence propose la clôture de la réunion à 20h29.